



POLE ESPOIR BMX

Du Comité Cyclisme de Nouvelle-Aquitaine



DOSSIER INSCRIPTION
2024-2025

La Section BMX du Stade Bordelais a créé en septembre 2008 le **Centre de Performance de BMX de BORDEAUX**. Début 2019, il a été signé une convention entre le comité régional cycliste Nouvelle Aquitaine et le Stade Bordelais. A ce titre, le comité régional devient la structure responsable mais en laisse la gestion au Stade Bordelais. Le centre de performance devient donc « **pôle espoir BMX** » de la ligue Nouvelle Aquitaine. Il fonctionne toujours en partenariat avec le CREPS de BORDEAUX-TALENCE, les établissements scolaires partenaires de proximité, la Région Aquitaine et la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports d'Aquitaine.

L'objectif de la structure est la formation sportive et scolaire des athlètes dans la perspective de leur permettre l'accession vers le BMX de haut niveau, tout poursuivant leurs études ou leur formation professionnelle.

La formation suivie par le pilote poursuit un triple projet :

- Favoriser le devenir sportif du pilote : Développement des habiletés du sportif et développement des pratiques multidisciplinaires, préparation aux compétitions nationales (Championnat de France, Challenge National, Coupe de France) et favoriser l'accès au haut niveau et l'intégration aux niveaux 2 et 1 du Projet de Performance Fédéral.
- Permettre la réussite scolaire au sein des établissements en lien avec la structure (lycées, collèges...)
- Assurer la formation et la préparation à la vie professionnelle des sportifs.

La réussite de ce triple projet, scolaire et sportif constitue une condition indispensable pour les athlètes désirant intégrer le Centre de Performance BMX.

Sportifs de la saison 2023-2024 :

- **Cadets** : Alexandre Besson, Titouan FAURE, Titouan PLESSIS, Arohn LO SHUNG LINE, Matteo PORÉE

- **Juniors Dames** : Gersende POPIN, Clara ROUGET

- **Juniors Hommes** : Luigi SERAUDIE, Leo DEFRANCE, Matteo FAURE, Axel PORÉE

- **Partenaires d'entraînement** : Joris DAUDET, Céline DENARIE, Axel ESSABAR, Theo THOUIN, Eddy CLERTÉ, Loïc FOURCADE, Avril PILLET

LES COMPOSANTES

Le Pôle Espoir BMX de Bordeaux est composé de 4 éléments :

1. Les établissements scolaires :

Les élèves sont accueillis dans les établissements scolaires suivants :

- Collège Victor Louis de Talence (informations sur l'établissement dans le chapitre « contacts » en fin de document). Horaires et options : voir annexe 1
- Lycée Général Victor Louis de Talence (informations sur l'établissement dans le chapitre « contacts » en fin de document). Horaires et options : voir annexe 2
- Lycée Polyvalent Alfred KASTLER de Talence (informations sur l'établissement dans le chapitre « contacts » en fin de document). Horaires et options : voir annexe 3
- Le Domaine Universitaire de Bordeaux a la majorité de ses facultés sur le campus de Talence (le CREPS est situé au cœur du campus universitaire). Les autres Campus se situent dans un rayon de 5km.

Ils bénéficient d'horaires aménagés, négociés avec le CREPS et le Stade Bordelais BMX, pour leur permettre de suivre les entraînements répartis dans la semaine ainsi que pour la participation aux compétitions.

De manière générale, les élèves sont libres de la manière suivante :

LUNDI : 16h à 19h

MARDI : 10h à 12h / 16h à 19h

MERCREDI : à partir de 15h

JEUDI : 10h à 12h / 16h à 19h

VENDREDI : à partir de 15h

Un suivi individuel et des cours complémentaires sont organisés conjointement par le CREPS et les établissements scolaires.

2. Le CREPS

Le CREPS, établissement public du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, assure aux membres du Pôle Espoir BMX de Bordeaux les prestations suivantes :

- Suivi scolaire :
 - Suivi de la scolarité par le responsable du suivi scolaire CREPS
 - Suivi par le référent scolaire CREPS
 - Représentations aux conseils de classes
 - Études surveillées (les lundis, mardi et jeudi de 20h à 21h15)
 - Cours de soutien dans les différentes matières aux mêmes heures que les études.
- Suivi médical (compris dans le tarif) :
 - consultations médicales
 - consultations et soins paramédicaux :
 - ⇒ Kinésithérapeutes

- ⇒ diététicienne
- ⇒ podologue
- ⇒ psychologue
- ⇒ préparateur physique chargé de la ré-athlétisation de sportifs blessés.
- ⇒ Unité de récupération (BALNEO)

Attention : le suivi longitudinal obligatoire pour les sportifs inscrits sur les listes du haut niveau est facturé. Le remboursement est à demander par les familles à la FFC en fin d'année.

➤ Infrastructures sportives

- Les salles de sport (gymnase, salle de musculation...) et terrains de sport extérieurs (piste athlétisme, beach volley, basket, hand, piste roller...) sont mis à disposition de l'entraîneur afin d'optimiser au maximum l'entraînement.
- Piste BMX d'entraînement comprenant 3 lignes droites, 1 butte de départ à 5M et une butte UCI à 8M.
- Un local est mis à disposition des sportifs BMX afin d'y entreposer tout leur matériel de sport.

➤ L'accès aux " lieux de vie " des sportifs (TV, babyfoot, piano...)

3. Le COMITE CYCLISTE NOUVELLE AQUITAINE

Le Comité Cycliste Nouvelle Aquitaines est le responsable administratif du Pôle espoir BMX. Il en confie la gestion, la logistique et la partie sportive au Stade Bordelais BMX.

4. Le STADE BORDELAIS BMX

Le Stade Bordelais BMX, club de Division Nationale 1, assure la partie sportive et logistique du Pôle Espoir BMX.

Ses prestations sont de 2 ordres :

- Entraînements :
 - Séances dédiées aux sportifs du Centre de Performance BMX de Bordeaux.
 - Entraîneur responsable : Thomas Allier, entraîneur professionnel titulaire d'un Brevet d'État. Il est également chargé des relations avec le CREPS et les établissements scolaires.
 - Adjoints Entraîneurs : David PILLET
 - Equipe technique du Stade Bordelais BMX
 - Préparateur Physique (Tests Physiques, Profilages...)
- Transports entre le CREPS et les sites d'entraînement quand ces derniers ne sont pas sur place.

LE FONCTIONNEMENT

Hébergement -

Les élèves peuvent être accueillis dans l'internat Alfred KASTLER de Talence (attenant au CREPS), au Creps ou en résidence CROUS.

En fonction de leur nombre, âge, distance du lieu d'habitation, les pilotes sont hébergés dans un de ces 3 internats.

Le choix de l'établissement hébergeur est dicté par l'organisation du CREPS.

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire, les candidats désirant être internes sont invités à le signaler sur le dossier d'inscription ci-joint.

Conditions de candidature -

1. Age :

Le Pôle Espoir BMX de Bordeaux est ouvert aux sportifs garçons et filles à partir de cadets pour la saison 2024-2025, et scolarisés à partir de la classe de 3^{ème}.

2. Niveau sportif :

Seuls les licenciés FFC ayant le niveau suivant ont la possibilité de postuler :

- listés « espoir », « relève » ou « élite » haut niveau;
- avoir fait un podium inter région, et/ou un 1/4 de finale en coupe ou championnat de France.

Leur intégration sera conditionnée par l'obtention de résultats sportifs au cours de la saison 2023-2024, ainsi que de bulletins scolaires convenables.

Dans le cas où un entraîneur de club détecterait un jeune sportif ne répondant pas encore à ces critères mais fortement susceptible d'y accéder, il a la possibilité de contacter l'entraîneur du Pôle Espoir afin d'en discuter avec le responsable.

3. Sélection :

La sélection se fera dans un premier temps sur dossier scolaire et sportif.

Des tests de sélection sportifs pourront être organisés sur la période mai - juin 2024. Les candidats seront mis au courant.

Mutation -

Le Pôle espoir étant une entité régionale, les pilotes intégrant la structure doivent obligatoirement être licenciés dans un club de la région Nouvelle Aquitaine. Dans le cas où un pilote est licencié hors région, il sera tenu de muter dans un club Nouvelle Aquitaine dès son entrée au Pôle. La mutation reste à la charge du pilote.

Transports -

Le Pôle Espoir BMX prend en charge les transports entre les lieux d'entraînement (quand ceux-ci sont à l'extérieur) et le CREPS. Les déplacements entre les hébergements et établissements scolaires étant à proximité du CREPS, ceux-ci se font à pied ou à vélo.

Les transports entre les domiciles et les établissements scolaires ou les lieux d'hébergement (pour les pensionnaires) sont à la charge des sportifs.

Compétitions & stages -

L'entraîneur du Pôle Espoir BMX définit pour la saison 2024-2025 le calendrier des compétitions et des stages auxquels chaque sportif est tenu de participer.

Les sportifs peuvent participer à des compétitions non inscrites à leur calendrier par l'entraîneur à la condition que celui-ci en soit prévenu et ait donné son accord, afin de ne pas interférer avec les objectifs de préparation. Les frais de déplacement liés à ces compétitions sont à la charge exclusive du sportif.

LICENCIES AU STADE BORDELAIS

Le **Stade Bordelais BMX** pourra organiser les déplacements aux compétitions inscrites au calendrier par l'entraîneur. Celles-ci correspondent de manière générale aux coupes de France et championnat de France. **Un montant forfaitaire** comprenant le déplacement, hébergement, frais de restauration et inscription sera alors demandé en début d'année (cf : tarifs). La famille peut cependant choisir d'emmener son enfant sur certaines compétitions à condition d'en informer l'entraîneur. Pour information le tarif **2023-24 est de 260€ (tout compris) par compétition nationale**. Les frais de déplacements effectués individuellement ne pourront donner lieu à aucune prise en charge par le Stade Bordelais.

Des stages peuvent être proposés et organisés par le stade Bordelais pendant les vacances scolaires ou weekends. Les frais liés à ces stages sont mutualisés et refacturés au prix coûtant.

NON LICENCIES AU STADE BORDELAIS

Les sportifs **non licenciés au stade Bordelais** auront la possibilité de participer aux stages organisés par le Stade Bordelais **en fonction des places restantes. Ceux-ci seront facturés au coût réel**.

Les sportifs désirant participer à des stages organisés en dehors du Pôle Espoir BMX devront en aviser l'entraîneur qui devra leur avoir préalablement donné son autorisation.

Autorisation parentale -

En cas d'accident, les parents ou représentants légaux autorise le représentant du stade Bordelais à prendre les décisions nécessaires à la bonne santé des sportifs.

Tarifs -

Le Stade Bordelais assurant la gestion du Pôle espoir BMX, il regroupe l'ensemble des factures CREPS (y compris l'hébergement si celui-ci est au Creps) pour chaque sportif et refacture aux familles en y ajoutant ses prestations.

Le paiement, à l'ordre du Stade Bordelais BMX peut intervenir au choix, en une seule fois au moment de la rentrée scolaire, en paiement fractionné jusqu'à 10 mensualités en fournissant les 10 chèques avant le 30 septembre 2024.

Tarif annuel cotisation Pôle Espoir : 2490€ (hors stade Bordelais*)

Ce montant ne comprend pas :

- L'adhésion annuelle au Club d'appartenance

- La licence FFC
- Les éventuels droits de mutation.
- Les frais liés à la scolarité (internat, demi-pension, livres, etc....)
- Les prestations obligatoires du CREPS (soutien scolaire, suivi médical, etc. mentionnés ci-dessous)
- Les déplacements et inscriptions aux compétitions.

La structure tarifaire du Pôle Espoir BMX suit celle de son organisation, par conséquent il y a 4 composantes :

1/ Les frais d'hébergement (dans le cas d'un hébergement en internat lycée): ils sont facturés par l'établissement scolaire directement aux familles. Pour plus d'informations sur les différents tarifs, RDV sur le site du lycée Alfred Kastler de Talence.

2/ Les frais d'hébergement (dans le cas d'un hébergement sur le CREPS): facturés au Stade Bordelais qui à son tour les facture aux familles.

3/ La prestation CREPS : facturée au Stade Bordelais qui à son tour les facture aux familles (voir détail des tarifs ci-dessous).

Le tarif total annuel cumule donc ces 4 composantes et est résumé dans les tableaux ci-dessous :

TARIFS ANNUEL SPORTIFS HEBERGES AU LYCEE ALFRED KASTLER

Cotisation Pôle Espoir	Prestation Creps	Internat Lycée Alfred	TOTAL
2490€	Sportif listé HN* « relève » : 1450€ Sportif listé « Espoir » et/ou non listé : 1650€	1700€	De 5640€ à 5840€

TARIF ANNUEL SPORTIFS HEBERGES AU CREPS

Cotisation Pôle Espoir	Hébergement Creps (Prestation Creps comprise)	TOTAL
2490€	Sportif listé HN* « relève » : 6200€ Sportif listé « Espoir » et/ou non listé : 6400€	De 8690€ à 8890€

***PILOTES ADHERENTS AU STADE BORDELAIS**

Le stade Bordelais assurant la fonction de gestion du pôle espoir **prend en charge 1240€** de la cotisation annuelle de ses licenciés (soit une cotisation réduite à 1250€). Il encourage les clubs des non licenciés au stade Bordelais à en faire de même.

4/ Déplacements compétitions pour les adhérents du Stade Bordelais

Pour la saison 2024-2025, il n'est pas encore établi si le Stade Bordelais organisera des déplacements. Si c'est le cas le tarif sera ajusté à partir de celui de 2023-2024 à savoir un forfait de **260€** (tarif pouvant être ajusté en début de saison) par compétition nationale (coupe de France et championnat de France) correspondant aux frais de déplacement, restauration, hébergement. **Les engagements sont compris dans ce tarif.**

Les familles sont tenues de respecter leurs obligations financières vis-à-vis du Club et des structures partenaires. L'instruction des demandes d'aides individuelles éventuelles (sportifs de haut niveau ou ayants droit aux aides publiques par exemple) est à la charge des familles.

*HN : HAUT NIVEAU

Pièces à fournir –

Les bulletins scolaires 2022-2023, le bulletin scolaire du 1^{er} trimestre 2023-2024 et dès que possible les autres bulletins de l'année scolaire en cours.

Le palmarès sportif des 3 dernières saisons (principaux résultats)

Le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné de ces documents est à retourner :

- Par mail : allier.thomas@gmail.com
- Par courrier : CREPS de Bordeaux, 653 cours de la libération 33405 TALENCE cedex, à l'attention de Thomas Allier.

Calendrier –

Dépôt des dossiers de candidature : jusqu'au 30 AVRIL 2024

Date de sélection des candidats : LUNDI 6 MAI 2024.

Les candidatures retenues ne seront définitives qu'à réception du paiement intégral de l'ensemble des montants, sous forme de 10 chèques maximum qui seront remis en banque à raison d'un chèque le dernier jour ouvré de chaque mois à compter de septembre 2024

Pour toute autre formule de paiement, merci de contacter le responsable administratif de la structure dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Contacts –

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Thomas Allier (Entraîneur et coordinateur Pôle espoir BMX) :
Par téléphone : 06 64 59 95 84
Par mail : allier.thomas@gmail.com
- Bruno RIPAULT (Président Stade Bordelais ASPTT BMX)
Par téléphone : 06 85 55 93 54
Par mail : brunoripault@gmail.com
- CREPS de Talence : <http://www.creps-aquitaine.fr/>
<http://www.creps-aquitaine.fr/haut-niveau/structure-associee/bmx/>
- Lycée Victor Louis : <http://www.lvlouis.net/>
- Lycée Alfred Kastler: <http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/AKastler/>
- Collège Victor Louis: <http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/ClgVLouisTalence/>

POLE ESPOIR BMX NOUVELLE AQUITAINE

DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025

Candidat

Nom : Prénom :
Né(e) le à : Sexe :
Adresse :
.....
Code Postal Ville :
Téléphone : Mobile :
Mail :@.....

Situation familiale

Situation des Parents :
Mariés/PACS/Union Libre : ☐ Séparés/Divorcés : ☐ Autre : ☐
Responsable légal Nom Prénom :
Qualité : Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐
Adresse :
.....
Code Postal Ville :
Téléphone : Mobile :
Mail :@.....

Scolarité

Etablissement scolaire actuel :
Adresse :
.....
Code Postal Ville :
Téléphone : Classe :
Redoublement(s) Non ☐ Oui ☐ Classe(s) : Raison :
Classe envisagée en 2024-2025 :
LV1 : LV2 :

Hébergement envisagé

Externat ☐ Demi-pensionnaire ☐ Internat Creps ☐ Internat Lycée ☐

Je reconnais avoir pris connaissance du dossier d'inscription.

Date et signature de l'élève majeur ou de son représentant légal, précédée de la mention : "lu et approuvé"

ADRESSE POLE ESPOIR BMX

CREPS DE BORDEAUX
POLE ESPOIR BMX
A l'attention de Mr Thomas Allier
653 Cours de la libération
33400 Talence

ADRESSE STADE BORDELAIS BMX

Rue Ferdinand de Lesseps
LE BOUSCAT, 33110
05.56.57.45.45